

# Votre FDSEA

## Un réseau organisé

- **Au niveau national :**

⇒ 20 000 élus responsables sont à l'écoute des agriculteurs et les représentent dans les instances décisionnelles

⇒ 1 100 collaborateurs animent, informent et offrent des conseils techniques, juridiques et fiscaux

- **Au niveau local :**

⇒ Une fédération régionale : FRSEA Basse Normandie regroupant les 3 fédérations départementales dont la FDSEA 61

⇒ 16 sections départementales constituées d'adhérents délégués par chaque canton

⇒ 36 bureaux cantonaux représentés au conseil départemental de la FDSEA 61

### Adhérer à votre FDSEA 61, c'est bénéficier de nombreux services :

- **Le pôle animation :**

⇒ Conseil et appui réglementaire : réunions locales  
⇒ Accompagnement des adhérents dans leurs démarches individuelles

⇒ Développement de nouvelles prestations aux adhérents : commandes groupées, carte moisson...

⇒ Promotion de l'agriculture ornaise

- **Le pôle juridique :**

⇒ Conseil juridique : droit rural, fiscal...

⇒ Rédaction d'actes : Baux ruraux, contrat de travail

⇒ Conseil aux employeurs

⇒ Service médiation

**C'est aussi être représenté au sein des instances politiques, économiques et administratives ornaises et normandes**



**Fédération Départementale des  
Syndicats d'Exploitants  
Agricoles de l'Orne**

### Contacts

BP 36 - 52 Bd du 1er chasseurs  
61001 ALENCON CEDEX

Tél. : 02-33-31-48-35

Fax. : 02-33-31-48-33

Email : [fdsea61@wanadoo.fr](mailto:fdsea61@wanadoo.fr)

Site : [www.fdsea61.fr](http://www.fdsea61.fr)

# La force d'un réseau

**Pour une agriculture  
audacieuse,  
attractive  
et solidaire**



**Fédération Départementale des Syndicats  
d'Exploitants Agricoles de l'Orne**



## Productions végétales :

- ☞ Un arrêté départemental de qualification des cours d'eau au titre de la conditionnalité, adapté aux spécificités locales, a été signé grâce à la FDSEA

## Amiante :

- ☞ La FDSEA vous a permis de vous couvrir vis-à-vis de contrôle prévus par l'administration en vous proposant, à un tarif négocié, l'établissement du diagnostic amiante

## Taxe Foncière :

- ☞ La FNSEA a obtenu une exonération de 20% de la TFNB pour les fermiers

## PAC :

- ☞ La FNSEA a obtenu le versement d'une partie des aides compensatoires au 16 octobre 2006

## Crise Avicole :

- ☞ 50 000 € accordé par le Conseil Général de l'Orne, ajoutés aux 181 500 € de l'Etat

## Viande bovine :

- ☞ Multiplication par 4 de l'enveloppe financière pour le plan bâtiment (soit de 30 à 120 millions d'euros)

## Sécheresse :

- ☞ La FDSEA a obtenu une dérogation pour récolter les jachères à partir du 29 juin 2006

## Lait :

- ☞ + 3,71 €/1000 L au 1<sup>er</sup> trimestre 2007
- ☞ Lactalis est revenu sur sa décision de prélèvement supplémentaire en juin 2006



## Fuel :

- ☞ Après le remboursement partiel de la TIPP pour le 1<sup>er</sup> semestre 2006, la FNSEA a obtenu le remboursement pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2006
- ☞ La FDSEA organise des commandes groupées de fuel pour vous faire bénéficier de tarifs préférentiels

## Signalétique :

- ☞ La FNSEA a obtenu le report de la date d'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 1<sup>er</sup> mars 2007
- ☞ La FDSEA a organisé des commandes groupées de matériel à prix compétitifs

## P.A.D. :

- ☞ Un PAD qui encourage à l'installation, qui procure un revenu décent aux agriculteurs, qui permet aux exploitants d'avoir des conditions de vie conformes à leurs attentes et qui maintient le potentiel agricole départemental